



PANNEAUX DE NON-STATIONNEMENT

Vous avez peut-être remarqué la nouvelle signalisation de non-stationnement qui a été installée dans le village partout où il y a des zones piétonnières.

Dorénavant, il sera interdit de stationner dans toutes ces zones. **Vous pouvez par contre vous stationner de l'autre côté de la rue.**

Nous espérons votre collaboration afin de protéger les piétons.